



FAITS SAILLANTS

Informations générales sur la rencontre

24 septembre 2025
13 h à 15 h

En ligne (Teams)

Cédric Bourgeois
Facilitation

Elisabeth Daigle
Prise de note



13 personnes participantes
Liste annexée

Mot de bienvenue et tour de table



- Florent Gilles de l'OBVAJ est en préparation du projet SurVol Benthos pour la surveillance de la santé des petits cours d'eau à la Petite rivière Héva et à la rivière Bourlamaque. Les stations d'observations pourront être maintenues jusqu'en 2027 grâce au soutien d'Agnico Eagle.
- Christelle Perron, de la Maison de la famille de Malartic, indique que l'organisme participe au projet « Grandir en nature » qui fait la promotion du jeu en plein air et de la protection de l'environnement à travers le Québec.
- Clémentine Cornille du CISSSAT mène une analyse du volet bactériologique des sources d'eau naturelles potentiellement utilisées par les citoyens de la région.
- Chantal Moore, directrice du Musée minéralogique de Malartic, annonce l'exposition temporaire « Les archives racontent », présentée du 10 septembre au 13 octobre en collaboration avec la Société d'histoire de Malartic, qui célèbre ses 25 ans.
- Casey Paradis souligne que le CCM a eu le plaisir d'accueillir plus de 70 ainés de Malartic, de Rivière-Héva et des quatre communautés autochtones signataires de l'entente de collaboration pour une visite des deux sites qui s'est conclue par un dîner et une dégustation de banique.

Projet de traitement de minerai à forfait de la mine Goldex



Traitement d'environ
1 500 tonnes de minerai/jour



Durée estimée du projet
Environ 5 ans
À partir du 1^{er} janvier 2027



Nouvelle activité qui demande
une modification au décret



Transport par camion
La route 117 sera empruntée de la mine Goldex jusqu'à l'entrée principale de la mine Canadian Malartic.

Pas d'impact supplémentaire

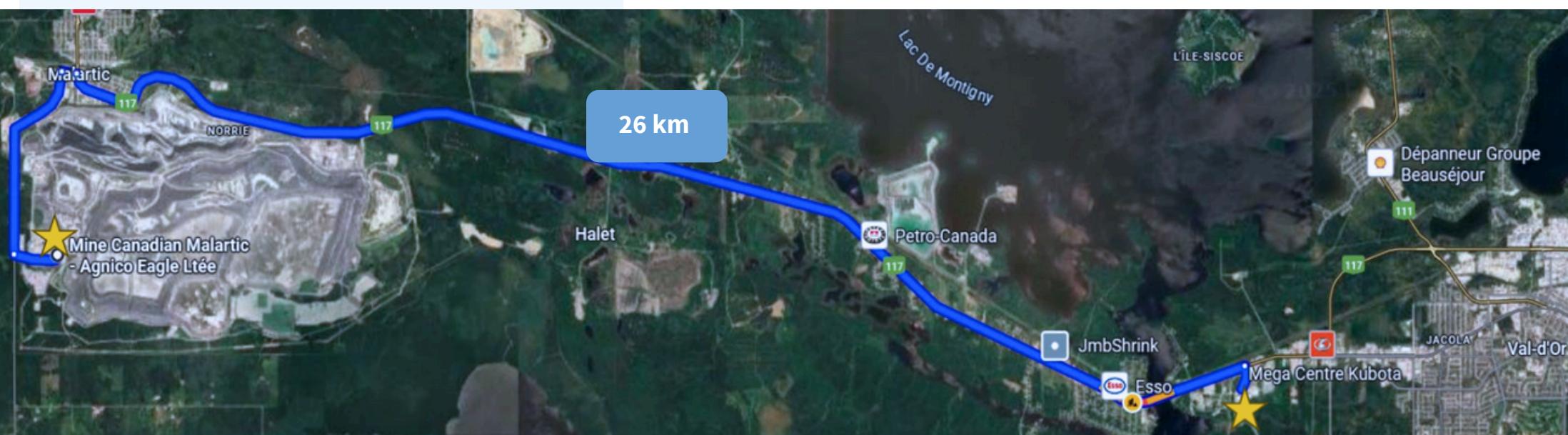
- Aucun agrandissement du site n'est requis, seule la mise en place d'une station de déchargement sera requise.
- La fosse CM a la capacité nécessaire pour accueillir les résidus miniers découlant du traitement de minerai à forfait.

Objectif du projet

- Le projet permettra d'obtenir un meilleur taux de récupération. Goldex continuera à traiter du minerai.
- Le minerai acheminé par Goldex ne peut être récupéré par un procédé de gravimétrie.
- Le procédé par cyanuration de Canadian Malartic permet d'obtenir une meilleure récupération de l'or.

Vision du CCM pour les prochaines années :

- Maintenir un volume de traitement d'un million d'onces d'or par année.
- Traiter à forfait du minerai provenant d'autres mines, dont Goldex, Wasamac et Marban.



Progression des travaux de restauration à la mine Canadian Malartic

Parc à résidus

- Les cellules orange sont fermées et recouvertes d'une couche de stériles non générateurs acide pour limiter les émissions de poussière dans l'air.
- Les cellules vertes ne sont pas encore recouvertes de stériles.



Un recouvrement qui rencontre la qualité de l'eau attendue à la fermeture



Support à la végétation
0,4 m de mort-terrain et 0,1 m de terre végétale (2026...)

Plateforme de support au recouvrement (stériles)
0,9 m (2024-2025-2026)

Résidus NPGA
2 m et plus (2023-2024)

Résidus PGA

Haldes à stériles

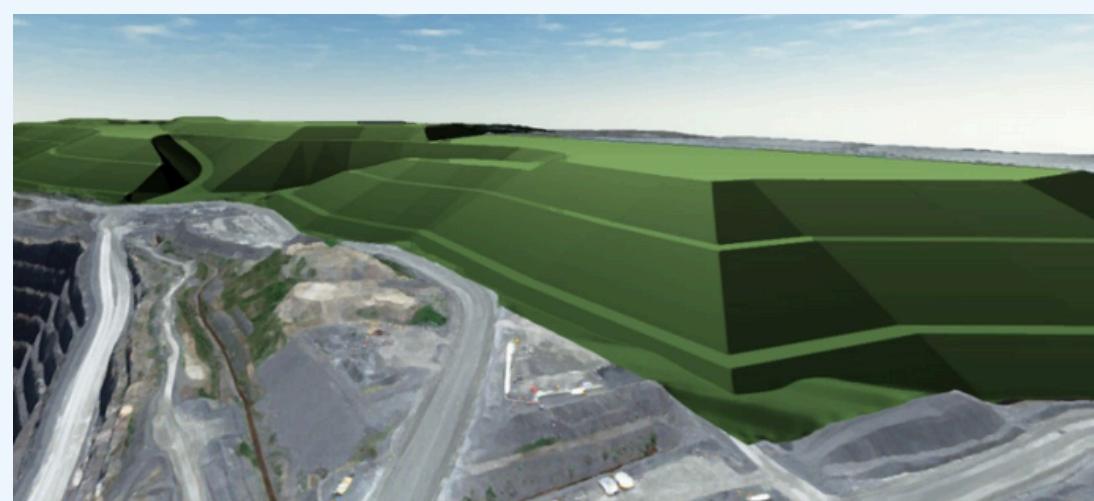
- Les travaux débuteront par les secteurs nord et est, les plus visibles de la route, tel que demandé par le du milieu.
- Les plateaux et les pentes seront conçus pour favoriser la plantation d'arbres et le drainage. Les pentes seront plus uniformes pour reproduire le plus possible l'aspect d'une montagne.
- Avec la décroissance des opérations, les employés et les équipements de la fosse Barnat seront réaffectés aux travaux de reprofilage.

La revégétalisation de l'ensemble du parc débutera une fois le plan de restauration approuvé et accompagné de l'autorisation du ministère de l'Environnement.

Le comité recevra un suivi régulier de l'avancement des travaux de restauration.



Aspect actuel



Aspect projeté

SUIVI DES PLAINTES ET DES NON-CONFORMITÉS

Mine Odyssey

1 plainte
+ 0 non-conformité

Mine Canadian Malartic

0 plainte
+ 0 non-conformité

1 plainte liée à une roche projetée sur un pare-brise

Un automobiliste s'est fait couper la voie par un camion sortant du site de la mine Odyssey et a reçu une roche dans son pare-brise.

Mesure correctrice :

Le conducteur du camion a été identifié et a reçu un avis verbal afin de le sensibiliser aux dangers que représente l'accès au site.

ACTIONS DE SUIVI ET VARIA

ACTIONS DE SUIVI

- Un résumé des préoccupations citoyennes liées au plan de restauration sera présenté lors des prochaines rencontres.
- Confirmer quel sera le calendrier des visites en 2026 et 2027.

VARIA

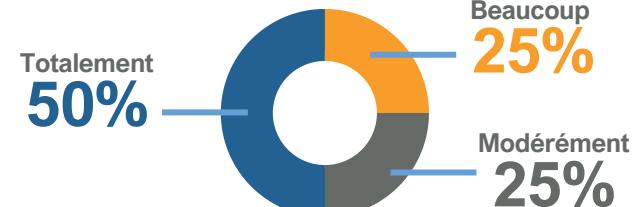
- Les faits saillants de la visite du 11 juin sont adoptés à l'unanimité.
- Rencontre de décembre - Visite du Centre de formation professionnelle (CFP) de Val-d'Or

SUIVI DES COMPOSANTES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES 2022-2024

- Dans la semaine du 6 octobre, les citoyens de Malartic recevront l'évaluation citoyenne de la performance.
- L'ajout d'un code QR permettra de répondre au questionnaire en ligne.

RÉTROACTION DES MEMBRES

Est-ce que l'information transmise était d'intérêt pour vous?



Est-ce que les experts qui ont présenté les projets ont répondu à vos questions de façon claire et satisfaisante?



Personnes présentes

Secteurs	Membres	Présences	Absences
Citoyens — Malartic	Manon Thériault Matthieu Paquin Chantal Moore	✓ ✓	✗
Citoyen — Rivière-Héva	Robert Paquin		✗
Environnement	Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) Bianca Bédard, directrice générale (membre par intérim) Organisme de Bassin Versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ) Florent Gilles, chargé de projet Luc Bossé, directeur général (Substitut)	✓	✗ ✗
Sociocommunautaire	Maison de la famille de Malartic Christelle Perron, directrice générale Poste à combler (1)	✓	
Municipal	Ville de Malartic Martin Ferron, maire de Malartic Catherine Larivière, conseillère municipale (Substitut)		✗ ✗
Santé et services sociaux	Direction de la santé publique Clémentine Cornille, conseillère en santé environnementale	✓	
Éducation	Centre de formation professionnelle Sandra Turcotte, agente aux communications		✗
Économique	Normand Demers, propriétaire IGA Marché Demers		✗
Communauté autochtone	Tom Mapachee, communauté de Pikogan		✗

Secteurs	Personnes ressources	Présences	Absences
Municipal	Mario Sylvain, directeur de l'aménagement du territoire de la MRC	✓	
Gouvernemental	Jean Iracà, directeur des projets, ministère des Transports et de la Mobilité durable	✓	
Agnico Eagle	Nathalie Tremblay, directrice environnement Québec, AE Kim Cournoyer, surintendante environnement MCM Casey Paradis, assistant-surintendant communications et relations avec le milieu, MCM Cindy Brousseau, coordonnatrice aux relations avec la communauté de MCM et Odyssey	✓ ✓ ✓ ✓	
Transfert Environnement et Société	Cédric Bourgeois, facilitation Elisabeth Daigle, prise de notes	✓ ✓	

Questions / réponses

	Questions ou commentaires	Réponses
1	La modification au décret va-t-elle augmenter le volume maximal de traitement de 55 000 tonnes par jour ?	MCM n'a pas de tonnage maximal à respecter pour la production, contrairement à d'autres usines. La production quotidienne actuelle est d'environ 60 000 tonnes. Ce qui doit être respecté, c'est le nombre de tonnes extraites pour l'ensemble du Complexe. Comme le tonnage des deux fosses CM et Barnat va décroître de 60 000 à 20 000 tonnes par jour d'ici 2028-29, les autres projets visent à combler l'écart pour maintenir un niveau d'opération à l'usine.
2	Le tronçon Val-d'Or - Malartic est déjà fort sollicité en volume de circulation, ce qui suscite beaucoup de préoccupations chez les citoyens et les élus. Quelles sont les mesures d'atténuation prévues pour les 40 véhicules aller/retour par jour ?	Le transport est sous la responsabilité de Goldex. Comme il s'agit d'un chemin public, rien ne peut être exigé dans le cadre de la réglementation.
3	Les heures de circulation ont-elles été réfléchies en ce sens ?	Le transport est sous la responsabilité de la mine Goldex. Cet élément sera partagé à l'équipe de la mine Goldex.
4	La réflexion va-t-elle se poursuivre pour identifier les créneaux qui ont le moins d'incidence sur la fluidité et la sécurité ? À considérer : - Prioriser la circulation nocturne; - Éviter les heures de pointe et de transport scolaire; Conserver un créneau de disponibilité pour le virage à gauche des camions.	Ces éléments seront amenés et discutés avec Goldex. Si des mesures sont retenues par Goldex, elles seront partagées au comité.
5	Quels ministères vont analyser la demande de modification du décret ?	La direction des évaluations environnementales du ministère de l'Environnement.
6	Le procédé au cyanure vient-il modifier le plan sur la gestion du cyanure qui a été présenté au comité ?	La quantité de minerai traitée vient compenser la baisse du tonnage quotidien. Il ne s'agit pas d'un ajout donc pas d'impact supplémentaire. Il n'y a pas de modification au procédé du code du cyanure. Le suivi des eaux souterraines et de surface demeure le même.
7	Quand le projet débute-t-il et pour quelle durée ? Pourrait-il se prolonger ?	Le projet débutera en janvier 2027 pour une durée estimée de 5 ans. Pour le moment, seule une zone spécifique nécessite le traitement au cyanure.
8	Est-ce qu'il y aura un ajout de personnel qui aura un impact sur le trafic ?	Non. Il n'y aura ni personnel, ni équipement additionnel.
9	Le projet Wasamac utilisera aussi la route 117 pour le transport de son minerai vers l'usine. Est-ce que ça s'additionne au transport de Goldex ?	Les éléments mentionnés pour assurer la fluidité et la sécurité du trafic seront analysés par Wasamac.
10	M. Iracà souligne que plus le débit de trafic augmente, plus le risque augmente.	
11	Est-ce que la modélisation (voir Annexe 4, p.12) montre l'aspect final de la halde une fois terminée la restauration?	Une recherche technique est en cours pour donner la représentation la plus réelle possible de l'aspect final de la restauration et des haldes.

FAITS SAILLANTS

Réunion du Comité d'échanges
et de suivi Canadian Malartic

	Questions ou commentaires	Réponses
12	Est-il prévu de réduire la taille de la halde ? Les pentes seront-elles ajustées ?	Non, la taille des haldes ne sera pas réduites. Les pentes n'iront pas plus haut et seront plus uniformes pour reproduire le plus possible l'aspect d'une montagne avec uniquement deux paliers.
13	Est-ce que le mort-terrain utilisé dans le parc à résidus est celui qui avait été mis en réserve au début des travaux ?	Oui. Il y en a suffisamment pour recouvrir l'ensemble du parc et des haldes. Donc il n'y aura pas de transport de matériel additionnel.
14	Les citoyens ont-ils été informés des idées proposées pour la restauration ? Est-ce apprécié ? Est-ce que des thèmes ou préoccupations reviennent ?	Toute l'information est partagée au Comité d'échange et de suivi et dans nos canaux de communication depuis le début. Il y a aussi eu des visites sur le terrain, des café rencontres au local de relations communautaires, des capsules disponibles au belvédère, des kiosques au marché public et le bulletin d'information. Le verdissement et la qualité de l'eau sont les principales préoccupations. En général, les gens comprennent et apprécient la démarche. Prioriser la revégétalisation du côté visible au nord est une demande du milieu qui a été prise en compte et des discussions avec les Premières Nations ont eu lieu pour le choix des plantes.
15	Qu'en est-il du problème d'instabilité de la berme et de l'enjeu de la qualité de l'eau ?	Il n'y a pas eu d'enjeu d'instabilité avec la berme. Il y a eu une migration de fines particules dans la galerie de dénoyage. Pour un meilleur contrôle sur les particules, la déposition a été suspendue quelques temps pour construire un accès au bas de la berme. Les résidus sont acheminés tout au fond de la fosse et déposés à partir du bas pour rehausser progressivement le fond.
16	Est-ce que l'entrée d'Odyssey a été asphaltée ?	Oui, un tronçon à l'entrée a été asphalté pour réduire au maximum la présence de roche sur la 117.
17	Point d'information : Au fil des ans, il y a eu des infiltrations d'eau dans le remblai routier créé lors de la déviation de la 117. Des travaux effectués par le MTQ auront lieu la semaine prochaine pour quelques jours afin d'étanchéiser le remblai avec une membrane.	
18	À la suite de discussion entre le MTQ et le CCM, une bande de végétation devait faire un coupe-lumière pour les phares entre les deux voies publiques à la sortie de Malartic. Ça ne fonctionne pas, rien ne pousse. Après analyse le MTQ conclut que la bande n'est pas requise et qu'il n'y aura pas d'ajouts de végétation.	
19	Serait-il possible d'avoir une présentation des préoccupations citoyennes liées au plan de restauration lors des prochaines rencontres, pour en prendre connaissance et cibler les occasions de bonification ?	Oui, un résumé des préoccupations citoyennes sera présenté lors des prochaines rencontres.
20	Le comité va-t-il visiter la mine Odyssey en 2026 ?	Selon le calendrier des visites, Odyssey devrait être la prochaine mine visitée en 2026. Il faut trouver le bon moment, car il y a un enjeu de transport sous terre.